

vec « Vigilance Circulaires », vous l'auriez déjà !
 Pour un accès instantané aux circulaires ASF,
abonnez-vous dès maintenant (gratuit)
 Info. : circulaires@asf-france.com

Communication

Numéro : ASF 10.194	Rubrique Générique
Date : 06/07/2010	STATISTIQUES
Émetteur : C. ROBIN Tél. : 01 53 81 51 67	Mots clés SURENDETTEMENT – TRAITEMENT DES DOSSIERS INDICATEURS STATISTIQUES – MAI 2010
Destinataires : FEP - FI	

Texte joint : **Banque de France - Indicateurs statistiques sur le traitement du surendettement - Mai 2010**

Note ASF

Dossiers de surendettement	avr-10	mai-10	Evolution avril 10 / mai 10	mai-09	Evolution mai 10 / mai 09	Période 2009 janvier à mai	Période 2010 janvier à mai	Variation sur période
Dossiers déposés	19 613	16 999	-13,3%	16 229	+ 4,7%	94 055	95 035	+ 1,0%
Dossiers recevables	15 209	15 139	-0,5%	13 563	+ 11,6%	72 312	73 633	+ 1,8%

Procédure de rétablissement personnel (PRP)	avr-10	mai-10	Evolution avril 10 / mai 10	mai-09	Evolution mai 10 / mai 09	Période 2009 janvier à mai	Période 2010 janvier à mai	Variation sur période
Décisions d'orientation des commissions en PRP	3 985	4 074	+ 2,2%	3 232	+ 26,1%	16 936	19 394	+ 14,5%
Décisions d'orientation en PRP acceptées par les débiteurs	3 838	3 881	+ 1,1%	3 090	+ 25,6%	15 897	18 283	+ 15,0%
Taux d'acceptation par les débiteurs	96,3%	95,3%	-1,1%	95,6%	-0,4%	93,9%	94,3%	+ 0,4%

INDICATEURS STATISTIQUES SUR LE SURENDETTEMENT

Synthèse

Mois de mai 2010

	février	mars	avril	mai	Cumul de janvier à mai	
	2010	2010	2010	2010	2010	2009
Dossiers déposés	19 380	22 957	19 613	16 999	95 035	94 055
Dossiers recevables	13 882	17 098	15 209	15 139	73 633	72 312
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	14 588	17 007	13 794	13 551	71 628	64 431
Plans conventionnels conclus (A)	7 260	8 428	7 113	6 417	35 648	33 225
Clôtures de procédures (B) (1)	274	346	299	325	1 517	1 407
Recommandations élaborées par les commissions et homologuées par les juges (C)	3 705	4 154	2 544	2 928	16 180	13 902
Décisions d'orientation vers la PRP acceptées par les débiteurs (D) (2)	3 349	4 079	3 838	3 881	18 283	15 897

(1) Renonciation du débiteur à poursuivre la procédure, découverte en cours d'instruction d'une cause d'irrecevabilité

(2) PRP Procédure de Rétablissement Personnel instituée par la loi du 1er août 2003

16 999 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois de mai 2010. Le nombre de dossiers déposés au cours des douze derniers mois (juin 2009 à mai 2010) s'élève ainsi à 217 376 soit une augmentation de 7,4% par rapport aux dépôts enregistrés lors des douze mois précédents (juin 2008 à mai 2009).

Au cours de ce mois, les commissions ont traité, au total, 13 551 dossiers en faisant usage, selon les cas, de l'une des quatre possibilités ouvertes depuis l'entrée en vigueur de la loi du 1er août 2003.

Elles ont notamment proposé d'orienter vers la procédure de rétablissement personnel 4 074 dossiers et ont recueilli 3 881 accords de débiteurs sur cette solution.

Par ailleurs, 6 417 dossiers ont abouti au cours du mois à la signature d'un plan conventionnel concrétisant un accord entre le débiteur et ses créanciers et 2 928 recommandations élaborées par les commissions ont été homologuées par les autorités judiciaires.

INDICATEURS STATISTIQUES SUR LE SURENDETTEMENT

14/06/2010

(A fin mai 2010)

Postes statistiques	Exercice 2008	Exercice 2009	Cumul de janvier à mai	
			2010	2009
Dossiers déposés	188 485	216 396	95 035	94 055
Clôtures de la phase amiable intervenues avant la décision de recevabilité	14 974	16 379	6 646	6 130
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	173 833	198 598	79 495	78 570
Dossiers recevables	159 967	182 695	73 633	72 312
Dossiers irrecevables	13 866	14 941	5 514	5 929
Décisions d'orientation de la commission	167 536	192 562	77 633	76 352
Vers une demande d'ouverture d'une PRP	34 919	42 704	19 394	16 936
Vers une demande d'ouverture d'une procédure classique	132 617	149 858	58 239	59 416
Accords des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP	33 378	41 045	18 283	15 897
Refus des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP	576	446	186	179
Absences de réponse des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP (1)	624	453	192	166
Renvois des dossiers par les juges aux commissions	4 323	4 477	1 932	1 973
Plans conventionnels conclus	87 673	95 426	35 648	33 225
Constats de non accord entérinés	42 822	50 024	20 061	17 879
Clôtures de la phase amiable intervenues après la décision de recevabilité	3 970	3 727	1 517	1 407
Demandes par les débiteurs de mise en oeuvre de la phase de recommandation	36 863	43 285	18 256	15 819
Recommandations élaborées	42 515	46 665	18 690	16 497
Recommandations ordinaires élaborées	18 542	19 051	7 451	6 967
Recommandations élaborées en combinaison des articles L331-7 et L331-7-1	9 728	12 573	5 370	4 309
Recommandations extraordinaires élaborées	14 240	15 032	5 865	5 216
dont effacements de créances	1 027	340	94	132
Recommandations homologuées par le juge	37 668	35 515	16 180	13 902
Clôtures de la phase de recommandation	945	1 017	456	357

(1) Absences de réponse des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP dans les délais impartis